



### Message relatif à l'entretien du réseau routier communal et d'un trottoir

---

L'entretien de notre réseau routier communal est un processus continu. Certains secteurs et tronçons de notre réseau routier communal sont en mauvais état. Un risque de dégradation complète n'est pas à exclure. Pour le bien-être et la sécurité des différents usagers de nos routes des travaux d'entretien sont ainsi à prévoir encore en 2015.

Un devis estimatif de ces travaux d'entretien a été établi par les bureaux d'ingénieurs civils Jean-Jacques Métrailler et Brunny Ingénieurs Conseils Sàrl.

| Coûts estimatifs                                                                                                                                               |            |                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-------------------|
| Route du Château<br>(renouvellement du béton bitumineux de la couche de roulement et des grilles d'écoulement)                                                 | CHF        | 108'000.00        |
| Participation à la réfection du trottoir de la Rte d'Agy<br>Secteur « Agy-Parc »                                                                               | CHF        | 60'000.00         |
| Travaux et entretiens divers<br>(en particulier le Ch. de la Croix, la Rte du Lavapesson, la Rte des Grives, la Rte de la Chenevière et la Rte de Chantemerle) | CHF        | 43'000.00         |
| Honoraires                                                                                                                                                     | CHF        | 15'000.00         |
| Divers, imprévus                                                                                                                                               | CHF        | 4'000.00          |
| <b>TOTAL (TTC)</b>                                                                                                                                             | <b>CHF</b> | <b>230'000.00</b> |

### Proposition du Conseil communal

Le Conseil communal demande l'octroi d'un crédit de **CHF 230'000.00** afin de pouvoir assurer l'entretien d'une partie du réseau routier communal et de la réfection d'un trottoir. Le financement de ces dépenses sera assuré par un prélèvement dans les fonds propres et les recettes courantes de la commune.

Au nom du Conseil communal :

L'Administrateur :

Claude Robatel



Le Syndic :

René Schneuwly